

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7511 SÉANCE DU 25 mars 2024

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef (absent)
Denis « Kalo » Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial (intérim)
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial

Tina Durand

Secrétaire

**ALLOCATION DE LOT À GUYLAINE MARIE DIANE GROS-
LOUIS – LOT 2714-189**

Attendu que Mme Guylaine Marie Diane Gros-Louis a remboursé la totalité de la somme empruntée au Conseil de la Nation huronne-wendat, ainsi que la totalité de la somme empruntée à la Caisse Desjardins de Wendake, toutes deux enregistrées au registre des terres, concernant le lot 2714-189 de la réserve 7A, situé au [REDACTED] et montré au plan d'arpentage 83136 CLSR conservé à Ottawa, dont les quittances générales et finales ont été données;

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Stéphane B. Picard, **appuyé** par le Chef familial Denis Bastien, et **résolu d'allouer** le lot 2714-189 réserve 7A de Wendake, conformément à l'article 20 (1) de la *Loi sur les Indiens*, à Mme Guylaine Marie Diane Gros [REDACTED] de la Nation huronne-wendat.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 26 mars 2024 **Résolution adoptée à
l'unanimité**



SECRÉTAIRE
TINA DURAND